



COMITE TECHNIQUE PARITAIRE CENTRAL DES DDI DU 1^{er} SEPTEMBRE 2011

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement,

"Avant d'examiner l'ordre du jour et de répondre à votre proposition d'organiser des groupes de travail spécifiques, nous souhaitons faire une déclaration générale sur le contexte financier et économique de notre pays, qui va impacter le fonctionnement de nos services.

Après les annonces faites par le Premier Ministre sur la réduction de la dette publique, nous ne pouvons pas passer sous silence l'effort supplémentaire de réduction des dépenses de l'Etat qui sera demandé à nos Administrations.

Ce CTP se réunit donc dans un contexte de rigueur budgétaire sans précédent, accentuant encore les conséquences de la RGPP et qui prend pour prétexte la crise financière. Le seul objectif est de réduire, par tous les moyens, la dette publique, au risque de plomber la croissance.

Si l'UNSA ne nie absolument pas la crise financière et économique que traverse notre pays, vous ne serez pas surpris que nous ne partagions pas le diagnostic du Premier Ministre sur cette crise. Le Gouvernement combat, depuis 2007, la crise par des plans de rigueur successifs, sans jamais parvenir à réduire les déficits.

Or, les déficits ne sont pas liés à l'excès des dépenses publiques mais à un défaut de recettes, ce qui est reconnu par de nombreux économistes. Ils sont la conséquence directe de la politique fiscale et budgétaire menée par le Gouvernement.

Alors que dans certaines DDI, nous sommes déjà en situation financière tendue, le Premier Ministre demande un effort supplémentaire à nos Administrations, de l'ordre d'un milliard d'euros pour l'ensemble de nos Ministères. La situation va devenir ni gérable, ni tenable à moyen terme. D'ailleurs, certains de nos directeurs n'hésitent plus à nous le faire savoir. Il est vrai qu'il s'agit d'entretiens informels, mais la réalité des faits est malheureusement têtue.

Parallèlement à cela, nos mutuelles seront mises à contribution par le doublement de la taxe sur les contrats solidaires et responsables des complémentaires "santé". L'inévitable hausse des cotisations amputera alors d'autant le pouvoir d'achat des agents publics, à l'instar du relèvement des taux de cotisation retraite.

Vous comprendrez aisément que la coupe est pleine, parce que l'ensemble de ces mesures ne contribue pas à redonner espoir et confiance aux personnels !

Pour revenir maintenant aux sujets qui nous préoccupent et en dépit de ce contexte désagréable, nous prenons acte de votre volonté de mettre en place des groupes de travail qui, espérons le, contribueront à apporter des solutions aux nombreuses interrogations des personnels et à échanger dans un climat constructif. En revanche, nous souhaitons que les propositions de notre organisation syndicale soient entendues lors des groupes de travail.

Nous vous avons interrogé sur la lisibilité des missions, sur l'articulation de la chaîne de commandement entre les différents niveaux d'intervention et sur les moyens mis à la disposition des DDI.

Parmi toutes les questions qui ont été abordées à l'occasion de la rencontre du 19 juillet dernier, certaines méritent une réponse de votre part aujourd'hui.

Qu'en est-il des projets des Préfets sur la mutualisation des fonctions support et les SPSI, car nous avons beaucoup de difficultés à obtenir leurs feuilles de route ?

Comptez-vous toujours refuser notre demande d'obtenir l'intégralité des audits effectués dans diverses DDI ?

Pouvez-vous enfin rassurer les personnels qui pensent à juste titre que la mise en place des SIDSIC est une première étape visant à dépouiller les DDI en les transformant en services rattachés aux préfectures ?

Si nous sommes conscients que ces différents chantiers sont à la fois complexes et lourds à mettre en œuvre, admettez que les personnels qui font preuve de beaucoup de réactivité et de professionnalisme depuis la mise en place des DDI, finissent aujourd'hui par être démotivés, voire résignés et subissent ou constatent autour d'eux l'émergence de la souffrance au travail.

Enfin, nous vous demandons, Monsieur le Secrétaire Général, d'intervenir auprès du DDT de la Creuse pour débloquer la situation entre les personnels et ce dernier car les représentants du CTP refusent toujours de siéger dans cette nouvelle instance.

Il faut, Monsieur le Secrétaire Général, et ce sera notre conclusion, redonner très vite du sens au travail et, osons l'affirmer, redonner de la dignité aux personnels."